



Les chantiers de l'automne

Les principaux rendez-vous

La formation professionnelle revue de fond en comble

Dès septembre, le patronat et les syndicats se retrouveront pour réformer la formation professionnelle.

Les travaux doivent suivre une lettre de cadrage que leur a adressée le gouvernement fin juillet. Cette lettre précise quatre axes de réformes préconisés en juin par le rapport Ferracci :

- améliorer l'accès à la formation dans les PME,
- créer un droit à la formation différée,
- faire évoluer le droit individuel à la formation
- les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA).

Le 1 % logement

C'est en septembre que les partenaires sociaux et le gouvernement doivent tomber d'accord sur l'avenir du 1 % logement.

L'Etat envisage de ponctionner 1 milliard d'euros sur le 1 % pour financer la rénovation urbaine et les politiques de l'habitat.

Vers une refonte de la médecine du travail

Les syndicats et le patronat ont jusqu'au 15 septembre pour faire savoir s'ils souhaitent négocier sur ce sujet.

L'Etat suggère que les cotisations versées par les entreprises ne soient plus calculées en fonction du nombre de visites mais fixées par un taux unique ou encore modulé par régions ou par secteurs d'activité.

Les élections prud'homales de décembre en ligne de mire

Véritable baromètre national, elles constituent un enjeu politique majeur, en interne comme vis-à-vis des pouvoirs publics.

Six ans après sa dernière édition, ce scrutin sera d'autant plus important qu'il viendra clore une année où les syndicats jouent leur crédibilité, sur fond de réforme de la représentativité et de recomposition du paysage syndical.

Le chantier de l'assurance-chômage rouvert

Si la renégociation de la convention Unedic figure bien au programme des partenaires sociaux, elle ne démarrera vraiment qu'après les élections prud'homales.

Le gouvernement souhaite réduire les cotisations à l'assurance-chômage pour augmenter l'an prochain celles des régimes de retraite.

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

Le 12 septembre reprend la négociation sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), préalable à la remise à plat de l'assurance-chômage.

La négociation sur les retraites complémentaires (AGIRC et ARCCO) repoussée à 2009

Les partenaires sociaux ont décidé, unanimement, de prolonger de quatre mois l'accord en cours, signé en 2003 et qui devait prendre fin au 31 décembre de cette année. Ils se laissent jusqu'à fin avril 2009 pour parvenir à un nouvel accord.

Les négociations ne commenceront réellement qu'après les élections prud'homales de décembre.

25/08/08